

Régionalisation de l'immigration au Québec

Un déficit prévisible annuel de près de 18 000 immigrants
pour combler les besoins régionaux de main-d'œuvre

MARS 2023



FCEI

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

En affaires pour vos affaires™

Introduction

La régionalisation de l'immigration a fait l'objet de plusieurs discussions au cours des derniers mois, plus particulièrement dans le cadre de la dernière campagne électorale québécoise. Le manque de main-d'œuvre et ses conséquences se font sentir de façon importante dans certaines régions, et ce, depuis de nombreuses années. Les conséquences tant économiques que sur les services de proximité sont plus importantes dans certaines régions plus éloignées des grands centres, ce qui explique, vraisemblablement, la montée de cette préoccupation dans de nombreuses municipalités et régions administratives québécoises.

À l'échelle du Québec, la pénurie de main-d'œuvre a atteint des sommets¹ et les répercussions se font concrètement sentir au sein des PME. Par exemple, 72 % des propriétaires de PME et 58 % de leurs employés doivent compenser le manque de personnel en travaillant plus d'heures. De plus, près de la moitié des entrepreneurs sont contraints de refuser des ventes ou des contrats, alors que 24 % d'entre eux doivent annuler ou reporter des projets d'entreprise². En raison de la pénurie de main-d'œuvre, les PME du Québec subissent des pertes économiques³ importantes avoisinant 11 G\$. Dorénavant, les citoyens subissent aussi les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Lors d'un sondage⁴ mené par Léger en 2022 auprès de plus de 1 000 Québécois pour le compte de diverses associations patronales, 86 % des répondants se disaient inquiets des impacts de la pénurie de main-d'œuvre sur la qualité, le prix et la disponibilité de leurs biens et services.

De surcroît, 70 % des répondants étaient d'avis que le gouvernement du Québec devrait en faire davantage sur le plan de l'immigration économique pour augmenter le bassin de travailleurs disponibles. La pénurie de main-d'œuvre est particulièrement aiguë dans les régions qui se situent à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Les données compilées par l'Institut du Québec⁵ indiquent que la plupart des régions du Québec ne comptent que 4 à 8 travailleurs de 20 à 29 ans pour chaque 10 travailleurs de 55 à 64 ans. Il y a donc bien moins de travailleurs qui intègrent le marché du travail que de travailleurs qui s'apprêtent à prendre leur retraite. Les seules régions où ce taux de remplacement est positif sont celles de Montréal (13 pour 10) et du Nord-du-Québec (15 pour 10).

Dans ce contexte, une régionalisation accrue des nouveaux arrivants serait favorable. La présente note de recherche mettra en relief l'important déséquilibre entre la répartition de la demande de main-d'œuvre dans les différentes régions du Québec et les apports actuels et futurs qu'il faudrait combler par l'immigration selon les estimations⁶ d'Emploi Québec pour y remédier.

¹ Emploi Québec, Bulletin des postes vacants au Québec, 2022, https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_Postes-vacants-2022-T1.pdf.

² FCEI, État de situation des PME du Québec et leurs attentes budgétaires, Rapport de recherche, novembre 2022, p. 12. (en ligne), <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/Rapport-FCEI-2022-Nov-Etat-PME-Quebec-FR.pdf>.

³ FCEI, Impact financier des pénuries de main-d'œuvre au Québec : Estimation des pertes de revenus subies par les PME dans la dernière année, 2022, (en ligne), <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/media-blog/media-pdfs/Impact-financier-des-penuries-de-main-d-oeuvre-au-Quebec-2022-FR.pdf>.

⁴ Léger, Rapport, Opinion sur les effets de la pénurie de main-d'œuvre au Québec, sondage réalisé auprès de la population québécoise, 2022, (en ligne), https://meq.ca/wp-content/uploads/sites/4/2022/05/11709-004-Rapport_Sondage.pdf.

⁵ IDQ, 2022, Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse... mais les besoins aussi. p. 16-17. Dépôt légal : trimestre 2022, ISBN : 978-2-9819934-5-8, Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022, Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

⁶ Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, Emploi-Québec, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes - diagnostics pour 500 professions*, p. 10 (en ligne), https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions.pdf?1650462405

Répartition géographique de l'immigration au Québec

On sait depuis longtemps qu'une large proportion des nouveaux arrivants choisissent de s'établir dans la région de Montréal. Par exemple, en 1986, 87,2 %⁷ de la population immigrante du Québec vivait dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Afin d'inverser cette tendance et de mieux répartir l'immigration sur le territoire québécois pour que toutes les régions puissent bénéficier de ses apports, de multiples politiques ont pris forme au cours des dernières décennies.

Ainsi, déjà en 1990, dans le cadre de son *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration - Au Québec, pour bâtir ensemble*⁸, le gouvernement du Québec exprimait en ces termes le rôle important de la régionalisation de l'immigration :

*« Tout d'abord, ce taux de concentration métropolitaine — le plus élevé des grandes villes canadiennes — prive de nombreuses régions du Québec de l'apport économique, démographique et socioculturel de l'immigration, alors même que le Québec poursuit, depuis quelques années, une importante politique de développement régional. »*⁹

*« La régionalisation ne peut donner de résultats significatifs qu'à long terme. Dans un premier temps, il faudra consacrer d'importantes énergies pour attirer et retenir des immigrants en région. »*¹⁰

Par ailleurs, les mesures prévues dans cet énoncé afin de favoriser la régionalisation impliquaient notamment la mise en œuvre d'un plan d'intervention par le ministère de l'Immigration, en collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec. Cet énoncé suggérait également de soutenir les projets pilotes menés avec les organismes régionaux à vocation économique et d'offrir un soutien accru aux organismes des communautés culturelles implantées en région afin de leur permettre de s'organiser davantage et de mieux soutenir l'intégration des nouveaux arrivants. Plusieurs autres mesures ont également été mises de l'avant par les gouvernements successifs en vue de favoriser la régionalisation de l'immigration. Par exemple, le plan d'action¹¹ *« Des valeurs partagées, des intérêts communs »*, qui vise la création de plans d'action en fonction des réalités régionales, a été mis en œuvre en 2004. La plus récente initiative¹² du gouvernement a été déposée le 9 mai 2022. Il s'agit d'un plan d'action visant notamment à favoriser et promouvoir les régions dès le début du processus d'immigration déclenché à partir de l'étranger. Ce plan propose d'inciter les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec, de contribuer à l'attractivité des régions et de réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation.

⁷ Ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble*, 1990, (en ligne), https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO_batir_ensemble_MIDI.pdf?1545085015.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2004-2007, mai 2004, (en ligne), <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/55294>.

¹² Gouvernement du Québec, Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration, (consulté en ligne le 15 janvier 2023), <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation>.

Cependant, malgré ces différentes initiatives, force est de constater que la répartition de l'immigration demeure largement concentrée dans la région de Montréal. En effet, pour la période 2015-2019, on estime qu'en moyenne 75 % des immigrants ont choisi de s'y établir.

Tableau 1

Répartition de l'immigration au Québec par région administrative (2015-2019)

Régions administratives	Répartition immigration Moyenne (2015-2019)	Répartition de l'immigration (en %)	Poids démographique des régions administratives (2019)
Montréal	37 260	75 %	2 052 910
Capitale-Nationale	2852	5,7 %	750 645
Montréal	2383	4,8 %	1 582 067
Laval	2093	4,2 %	438 973
Estrie	1 194	2,4 %	328 998
Outaouais	1188	2,4 %	397 193
Laurentides	423	0,8 %	620 264
Lanaudière	417	0,8 %	515 448
Mauricie	321	0,6 %	270 889
Centre-du-Québec	300	0,6 %	249 396
Chaudière-Appalaches	224	0,4 %	428 618
Saguenay-Lac-Saint-Jean	171	0,3 %	277 796
Bas-Saint-Laurent	154	0,3 %	197 322
Abitibi-Témiscamingue	135	0,2 %	147 542
Côte-Nord/Nord-du-Québec	83	0,1 %	136 570
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35	0,07 %	90 334
TOTAL	49 233	100 %	8 484 965

Sources :

1- IDQ (2022) : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

2- Institut de la statistique du Québec, Coup d'œil sociodémographique, février 2020.

Besoins de main-d'œuvre régionaux

Selon les prévisions d'Emploi Québec¹³, le nombre d'emplois à combler se situe à 1 439 200 pour la période 2021-2030. La grande majorité de ces postes seront à pourvoir en raison des départs à la retraite. Le nombre total d'emplois au Québec devrait augmenter à un taux annuel moyen de 1,2 % pour atteindre un sommet historique de 4 614 700 en 2030.

Selon le ministère¹⁴, la nouvelle offre qui permettra de combler tous les besoins de main-d'œuvre proviendra des sources suivantes :

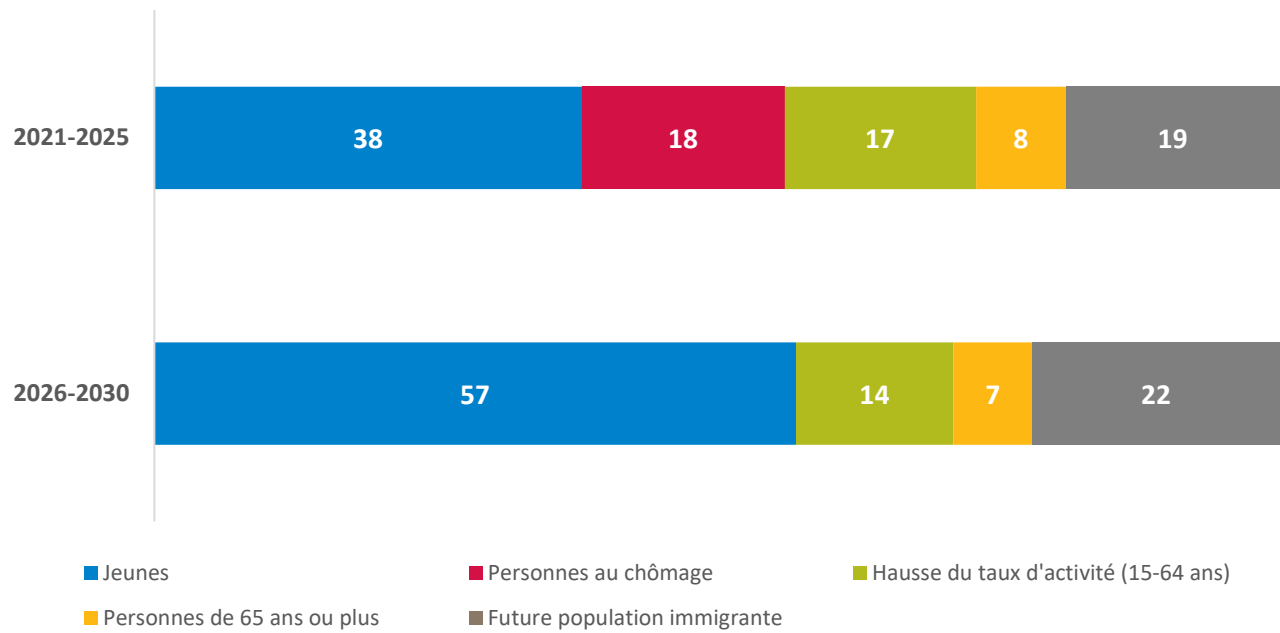
1. Les jeunes actuellement aux études, qui constituent 38 % de l'offre de main-d'œuvre totale en 2021-2025, en représenteront 57 % en 2026-2030;
2. Les personnes immigrantes qui s'établiront au Québec, lesquelles constituent 19 % de l'offre de main-d'œuvre en 2021-2025, en représenteront 22 % en 2026-2030;
3. Bien qu'une hausse du taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans (part de 17 %) soit anticipée pour la période 2021-2025, elle devrait relativement diminuer pour la période 2026-2030 (part de 14 %). La contribution relative des personnes âgées de 65 ans ou plus diminuera également en 2026-2030 (7 %), comparativement à 2021-2025 (8 %);
4. En 2021-2025, le retour au travail des personnes en situation de chômage, dont un grand nombre ont perdu leur emploi pendant la pandémie, devrait représenter 18 % de l'offre de main-d'œuvre.

¹³ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, Emploi-Québec, État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes, édition 2021, (en ligne), https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions.pdf.

¹⁴ Idem.

Figure 1

Estimation de la provenance de l'offre de main-d'œuvre à venir (2021-2030, en pourcentage)

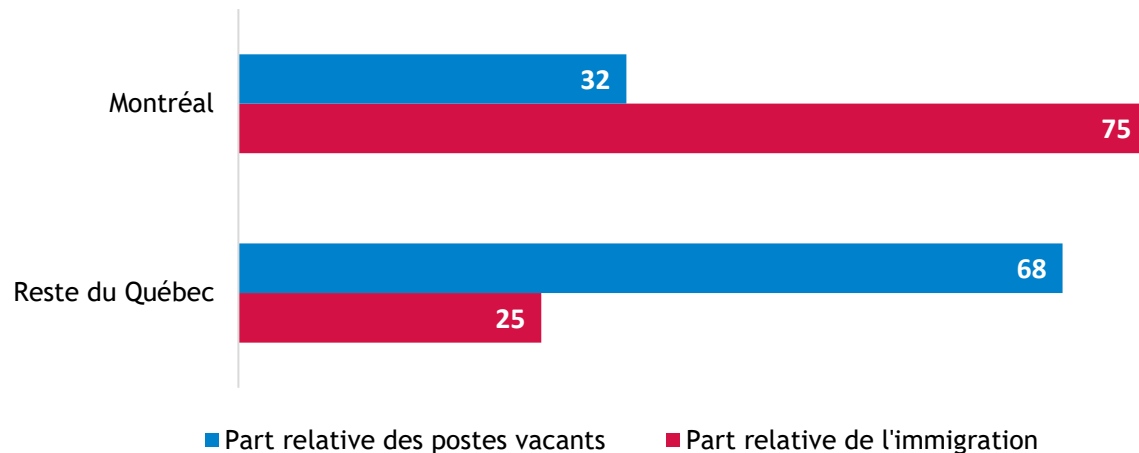


Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, Emploi-Québec, État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes, édition 2021.

Considérant que plus d'un poste vacant sur cinq sera pourvu par de nouveaux immigrants pour la période 2025-2030, il est crucial de saisir l'important déséquilibre entre la répartition régionale des besoins de main-d'œuvre (postes vacants) et l'apport actuel de l'immigration dans les différentes régions du Québec.

Figure 2

Comparaison des parts relatives des postes vacants et de la moyenne d'immigrants accueillis annuellement entre Montréal et le reste du Québec (2015 et 2019, en pourcentage)



Source : Calculs de la FCEI basés sur des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le marché du travail¹⁵ et de l'IDQ (2022)¹⁶ : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

La figure précédente illustre l'ampleur de la disproportion entre les besoins de main-d'œuvre et le nombre moyen d'immigrants accueillis chaque année par les régions du Québec. Des besoins criants se font ressentir en région, tandis que l'immigration se concentre à Montréal depuis de nombreuses années. En effet, Montréal représente 32 % des postes vacants de la province, mais reçoit 75 % de l'immigration. Autrement dit, 68 % des postes vacants se trouvent en dehors de la région de Montréal, mais le reste du Québec n'accueille que 25 % des immigrants. Par conséquent, la question suivante se pose :

- Sachant qu'Emploi Québec a prévu qu'un grand nombre de ces postes vacants seraient pourvus par des immigrants, comment ces régions combleront-elles leurs besoins de main-d'œuvre si la tendance actuelle se maintient?

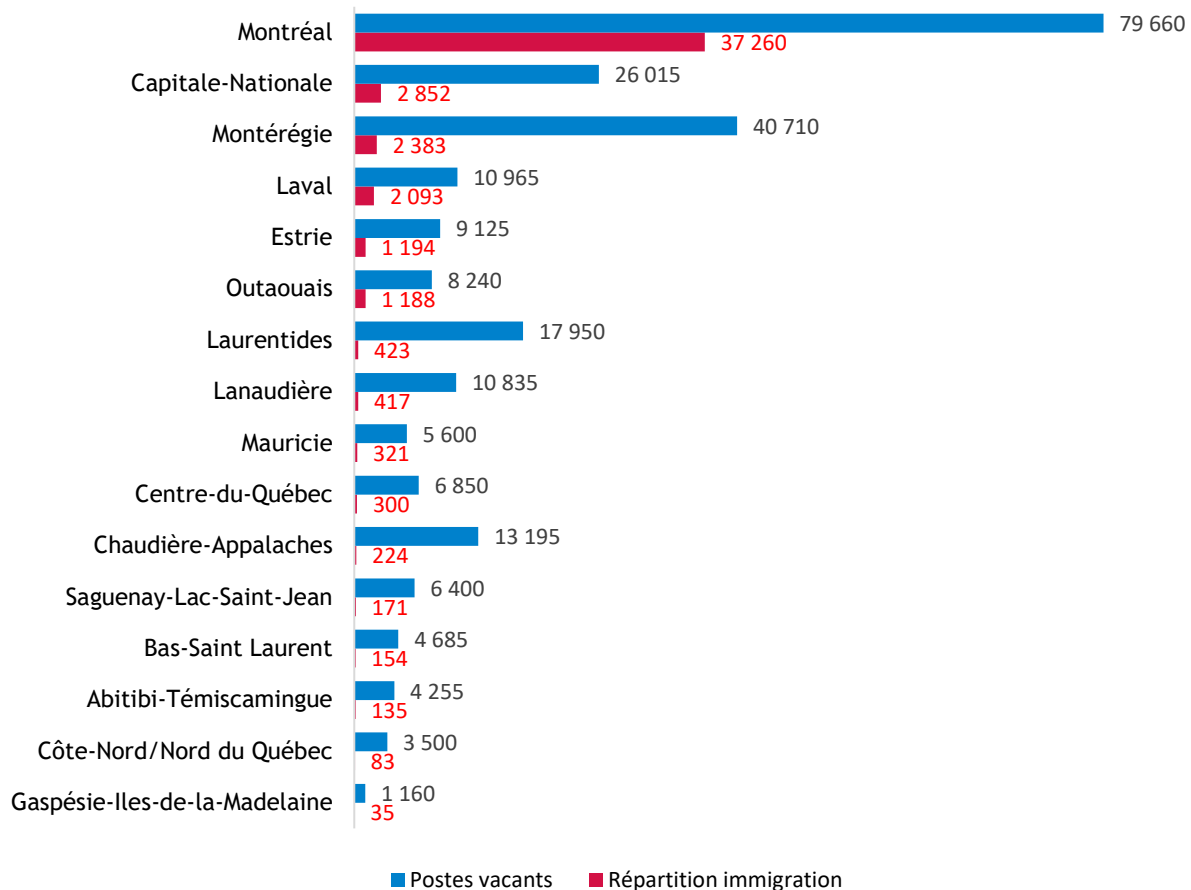
Afin d'illustrer le déséquilibre important entre la répartition de l'immigration et celle des postes vacants, la figure 3 fait état de la répartition actuelle par région administrative.

¹⁵ Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale, Le marché du Travail, consulté en décembre 2022, (en ligne), https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/marche/abitibi.asp.

¹⁶ IDQ, 2022, Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse ... mais les besoins aussi. p. 46. Dépôt légal : trimestre 2022, ISBN : 978-2-9819934-5-8, Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022, Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

Figure 3

Répartition moyenne de l'immigration (2015-2019) et postes vacants (2022) par région administrative



Source : Calculs de la FCEI basés sur des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le marché du travail¹⁷ et de l'IDQ (2022)¹⁸ : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

Sans changement substantiel, il est évident que plusieurs régions du Québec composeront avec un déficit hautement prévisible de main-d'œuvre, qu'il faudrait combler par l'immigration, selon les prévisions d'Emploi Québec. Rappelons que, tel qu'exprimé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la pénurie de main-d'œuvre « affecte directement les citoyens

¹⁷ Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale, Le marché du Travail, consulté en décembre 2022, (en ligne), https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/marche/abitibi.asp.

¹⁸ IDQ, 2022, Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse ... mais les besoins aussi, p. 46. Dépôt légal : trimestre 2022, ISBN : 978-2-9819934-5-8, Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022, Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

et (...) compromet les investissements et ralentit la réalisation de projets cruciaux pour la prospérité du Québec »¹⁹.

Tableau des régions administratives en déficit prévisible d'apport de main-d'œuvre par l'immigration

La FCEI a calculé les déficits régionaux prévisibles de main-d'œuvre en appliquant régionalement le taux d'immigration prévu à l'échelle provinciale pour combler les besoins de main-d'œuvre. Il est possible d'estimer le déficit prévisible de main-d'œuvre attribuable à l'absence de régionalisation de l'immigration (voir annexe 1) au moyen des données d'Emploi Québec sur les postes vacants, du pourcentage de ces postes devant être comblés par l'immigration et du nombre moyen d'immigrants accueillis dans les régions du Québec au cours des dernières années (2015-2019).

Tableau 2

Déficits de main-d'œuvre prévisibles sans régionalisation de l'immigration - régions en déficit

Régions administratives du Québec en déficit prévisible	Déficit prévisible Annuel	Déficit prévisible 2021-2025
Capitale-Nationale	659	3 295
Montréal	4 845	24 225
Estrie	261	1 305
Outaouais	587	2 935
Laurentides	2 840	14 200
Lanaudière	2 186	10 930
Mauricie	971	4 855
Centre-du-Québec	901	4 505
Chaudière-Appalaches	1 535	7 675
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 072	5 360
Bas-Saint-Laurent	724	3 620
Abitibi-Témiscamingue	541	2 705
Côte-Nord/Nord-du-Québec	426	2 130
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	440	2 200
TOTAL	17 988	89 940

Source : Calculs de la FCEI (voir méthodologie en annexe 1).

¹⁹ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Opération main-d'œuvre (2022), (en ligne) <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/travail-emploi-solidarite-sociale/publications/operation-mainoeuvre>.

Seulement deux régions administratives ne sont pas en déficit

Seules les régions de Montréal et Laval ne se retrouvent pas en déficit de main-d'œuvre à combler par l'immigration selon les estimations d'Emploi Québec. Par ailleurs, ces régions bénéficient également des avantages économiques inhérents à l'immigration. Comme le mentionne l'Institut du Québec dans un rapport²⁰ portant sur les seuils d'immigration au Québec : « peu importe le scénario retenu, il ressort de toutes les simulations effectuées qu'à elle seule, l'immigration ne pourra pas annuler totalement l'impact du vieillissement de la population sur l'économie. Elle pourra toutefois en atténuer les effets démographiques et économiques, notamment en assurant un ratio plus élevé de travailleurs par retraité »²¹. Les conclusions du rapport indiquent également que « si le Québec opte pour un seuil d'immigration qui correspond à 12 % de la cible canadienne, l'apport économique des nouveaux arrivants assurerait un tiers de sa croissance économique en 2040. Dans le scénario où il augmenterait cette part à 23 % du solde canadien, l'immigration aurait davantage d'incidence sur la croissance économique, contribuant à la moitié de la croissance en 2040 »²². L'immigration contribue au dynamisme économique du Québec. Cependant, en l'absence d'une véritable régionalisation de l'immigration, cette croissance sera affectée dans plusieurs régions du Québec. En d'autres termes, ces régions risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel économique. L'immigration et sa régionalisation représentent donc un atout stratégique pour l'économie québécoise.

Régionalisation de l'immigration : une priorité des PME en région

En janvier 2021, la FCEI a sondé ses membres sur le développement économique régional et la régionalisation de l'immigration est ressortie comme étant un dossier prioritaire. En effet, 59 %²³ des propriétaires de PME du Québec ont indiqué que l'adoption de mesures pour attirer les immigrants dans les régions afin de réduire les effets de la pénurie de main-d'œuvre locale était une haute, voire une très haute, priorité. Aux fins de la présente étude, la même question a été posée aux propriétaires de PME en octobre 2022 et 80 %²⁴ des propriétaires de PME ont donné cette réponse. Cette hausse importante laisse peu de place à l'interprétation. Les entrepreneurs basés dans les régions du Québec sont à la recherche de main-d'œuvre et sont favorables à la concrétisation de la régionalisation de l'immigration (voir figure 5).

²⁰ Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard, Sonny Scarfone. Seuils d'immigration au Québec : analyse des incidences démographiques et économiques, Institut du Québec, 2019, (en ligne), <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf>

²¹ Ibid p.5.

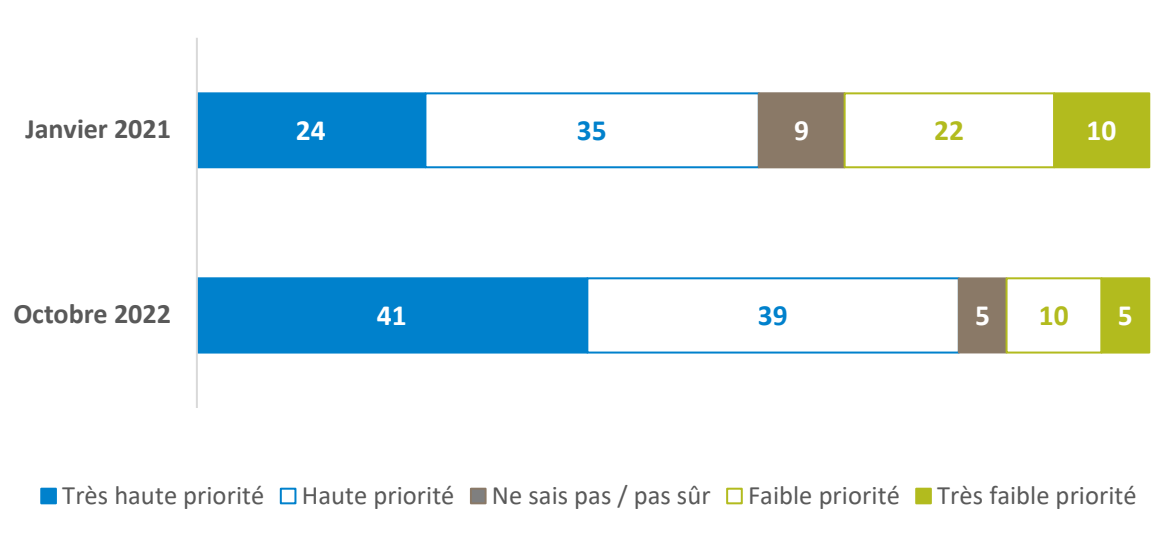
²² Ibid p.5.

²³ FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 997 membres de la FCEI du Québec du 12 au 31 janvier 2021. À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur serait de plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

²⁴ FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 581 membres de la FCEI du Québec du 6 au 31 octobre 2022.

Figure 4

Évolution du niveau de priorité accordé à la régionalisation de l'immigration (% des réponses)



Sources : (1) FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 997 membres de la FCEI du Québec du 12 au 31 janvier 2021.

(2) FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 581 membres de la FCEI du Québec du 6 au 31 octobre 2022.

Question : « Quel niveau de priorité le gouvernement du Québec devrait-il accorder à l'adoption de mesures visant à attirer les immigrants dans les régions afin de réduire les effets de la pénurie de main-d'œuvre locale? ».

Obstacles et défis liés à la régionalisation

Les défis de la régionalisation de l'immigration sont nombreux et de nature transversale à plusieurs égards. La FCEI a demandé à ses membres d'identifier parmi plusieurs choix de réponses les principaux défis qu'ils perçoivent en lien avec la régionalisation de l'immigration (Figure 6). En tout, 43 % des propriétaires de PME ont identifié les formalités administratives et les délais de traitement des demandes comme étant la principale difficulté. La diminution du fardeau administratif nécessite d'abord une volonté politique de faire le « ménage ». Le gouvernement doit prendre acte que l'enjeu numéro 1 relève de la gestion et de l'efficacité au sein de son ministère de l'Immigration. Autrement dit, il doit faire le ménage en priorité pour que les autres mesures puissent atteindre pleinement leurs objectifs.

Vient ensuite l'augmentation de l'offre d'habitation, qui a été citée par près de deux PME sur cinq. Le gouvernement du Québec a déjà ciblé cet enjeu comme une priorité. Force est de constater que les politiques qui stimuleront la construction résidentielle dans les régions québécoises auront des impacts positifs sur l'établissement des immigrants en région.

Finalement, près du tiers des répondants ont cité les enjeux financiers et près du quart ont évoqué les questions de réseautage pour trouver des travailleurs et pour les intégrer.

Figure 5

Quels sont les principaux obstacles liés à la régionalisation de l'immigration dans la région où se situe votre entreprise ? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 571 membres de la FCEI du Québec du 6 au 31 octobre 2022.

Pistes de solutions et d'interventions

Les ouvrages et les politiques qui traitent de la régionalisation de l'immigration sont nombreux. Bien que des mesures aient été prises encore tout récemment par le gouvernement et que de nombreuses recherches récentes²⁵ documentent et offrent des avenues d'intervention, il semble évident que l'action du gouvernement devra être coordonnée et s'articuler sur différents fronts simultanément pour initier un véritable changement afin d'accueillir un plus grand nombre d'immigrants dans toutes les régions. En somme, la véritable solution ne se limitera pas à la prise en charge du dossier. Une coordination efficace des moyens sera nécessaire.

La FCEI a demandé à ses membres d'identifier parmi plusieurs choix de réponse les mesures qu'ils jugent comme étant les plus utiles pour assurer le succès de la régionalisation de l'immigration au Québec. Les cinq principales mesures ont été citées dans l'ordre suivant : accélérer le processus d'accès à la citoyenneté pour les immigrants qui s'installent en région durablement et répondent à un besoin du marché du travail (44 %); réduire la paperasserie et les délais au sein du ministère de l'Immigration (39 %); augmenter les seuils d'immigration pour répondre aux besoins du marché de l'emploi local et régional (35 %); accroître l'offre de services destinés aux familles d'immigrants afin de soutenir la croissance démographique (places en services de garde, écoles, accès à des soins de santé) (24 %); et mettre en place des mesures incitatives financières pour les nouveaux arrivants qui choisissent de s'installer en région (22 %).

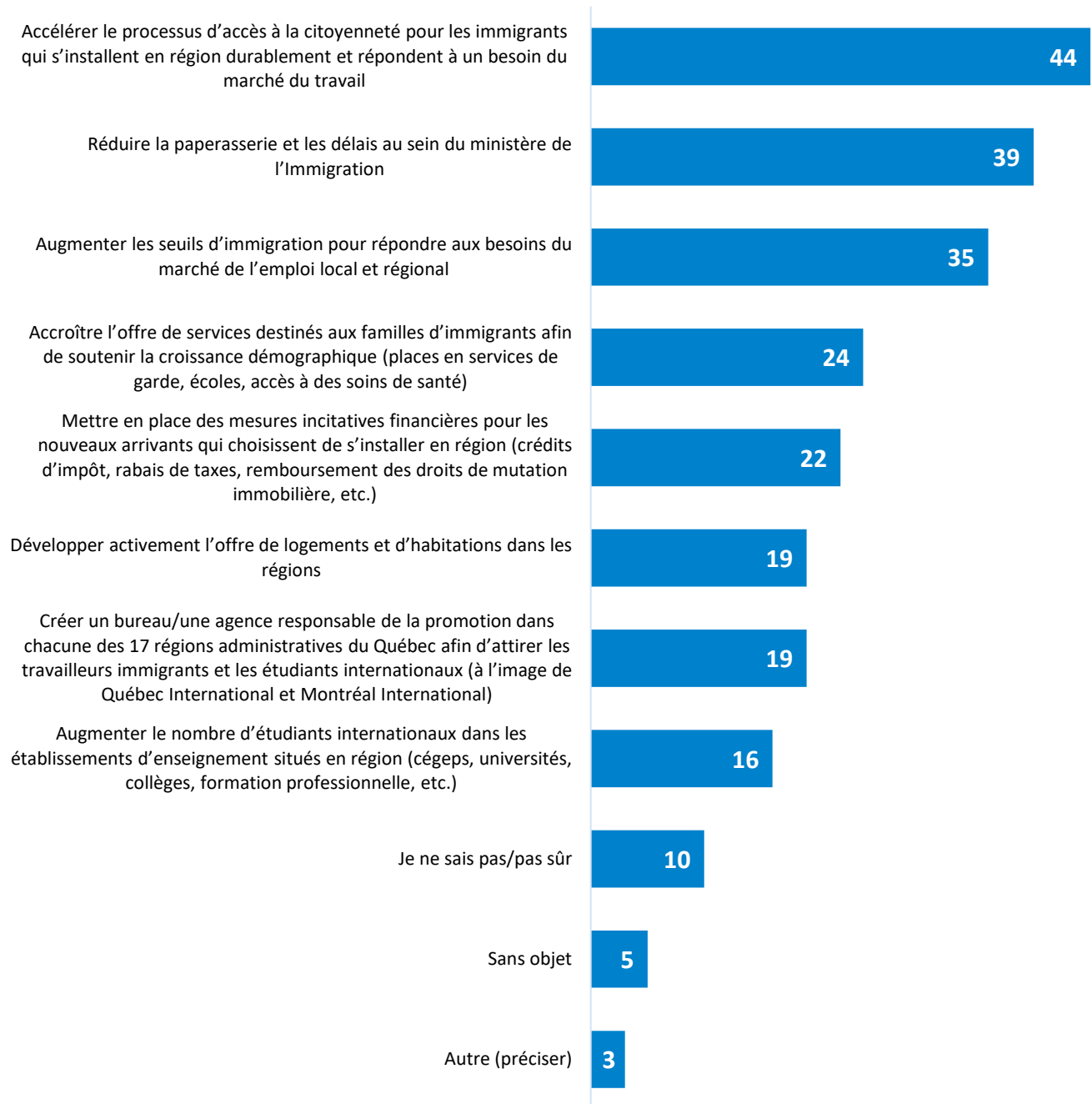
Parmi les pistes de solutions soulevées, certaines sortent des champs battus, notamment l'idée d'accélérer le processus d'accès à la citoyenneté pour ceux qui décideraient de s'établir à long terme dans les régions. Par ailleurs, l'augmentation des seuils d'immigration s'avère cohérente pour combler les besoins criants de main-d'œuvre, d'autant plus que les propriétaires de PME québécoises accordent un niveau de priorité de plus en plus élevé à l'immigration et sa régionalisation. Les services publics ou de proximité et leur qualité d'accès demeurent un enjeu, tout comme l'accès au logement. L'attractivité d'un territoire demeure également étroitement liée aux services qui y sont disponibles, tels que les écoles, les services de garde ou encore les soins de santé. La mise en place d'incitatifs financiers pour encourager le choix des régions demeure une piste de solution valorisée (22 %) et très importante pour plusieurs répondants au sondage, bien qu'elle ait été moins priorisée.

Par ailleurs, 19 % des répondants ont cité la création d'un bureau ou d'une agence responsable de la promotion dans chacune des 17 régions administratives du Québec afin d'attirer les travailleurs immigrants et les étudiants internationaux (à l'image de Québec International et Montréal International, qui offrent des services de recrutement, de conseil et de réseautage pour attirer de la main-d'œuvre et des étudiants internationaux). De plus, 16 % des répondants ont affirmé qu'il faut augmenter le nombre d'étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement situés en région (cégeps, universités, collèges).

²⁵ IDQ, 2022, Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse ... mais les besoins aussi, Dépôt légal : trimestre 2022, ISBN : 978-2-9819934-5-8, Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022, Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

Figure 6

Parmi les mesures suivantes, lesquelles seraient les plus utiles pour assurer le succès de la régionalisation de l'immigration au Québec ? (% de réponses)



Source : FCEI, sondage *Votre Voix* mené en ligne auprès de 554 membres de la FCEI du Québec du 6 au 31 octobre 2022.

Conclusion

Le dossier de la régionalisation de l'immigration se démarque par la diversité des enjeux et des secteurs nécessitant des interventions. Dans ce cadre, **la coordination gouvernementale et régionale** semble être la clé de voûte qui permettra sa réussite. Par ailleurs, la réduction des délais et des formalités administratives au sein même du ministère de l'Immigration ainsi que l'amélioration de son fonctionnement interne constituent une partie importante de la solution. Il faut y faire le ménage, cela semble sans équivoque.

Selon les estimations d'Emploi Québec quant à la proportion de main-d'œuvre issue de l'immigration devant combler les besoins du Québec, il y a un déficit annuel prévisible de 18 000 immigrants dans les régions. Il est manifeste que l'essentiel de celles-ci vivront plus durement les impacts socio-économiques négatifs de la pénurie de main-d'œuvre.

L'évolution du niveau de priorité accordé à cet enjeu par les propriétaires de PME du Québec demeure aussi frappante, celui-ci étant passé de 59 % à 80 % en moins de deux ans. Cela devrait servir de signal fort au gouvernement du Québec : pour répondre aux besoins de toutes les régions du Québec, la prise en charge doit être soutenue.

Recommandations

À la lumière des données de cette recherche, la FCEI soumet ces pistes d'action au gouvernement du Québec :

- Se doter d'un objectif numérique clair pour la régionalisation de l'immigration. Selon la FCEI, le seuil d'intégration des immigrants en région devrait couvrir le déficit de 18 000;
- Augmenter les seuils d'immigration au Québec : s'assurer que les candidats sélectionnés répondent aux besoins du marché du travail, plus particulièrement à ceux des PME et veiller à atteindre les objectifs en matière de régionalisation;
- Réduire le fardeau administratif, financier et réglementaire des PME lié à l'immigration temporaire et permanente afin de permettre aux entreprises de trouver plus rapidement les talents dont elles ont besoin;
- Accorder la priorité aux politiques publiques qui stimuleront la construction résidentielle dans les régions québécoises;
- Accentuer les efforts en matière de réseautage pour trouver les immigrants répondant aux besoins des PME et pour faciliter leur accueil en région;
- Assurer une meilleure cohérence entre les compétences des nouveaux immigrants, temporaires ou permanents et les niveaux de compétences dont les employeurs de toutes tailles ont besoin (notamment pour les métiers spécialisés, les postes nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée et les emplois de débutants).

Méthodologie

Afin d'estimer les déficits régionaux prévisibles de main-d'œuvre, la FCEI a utilisé plusieurs sources de données gouvernementales et un processus méthodologique précis.

1. Selon [Emploi Québec](#), l'immigration comblera 19 % des besoins de main-d'œuvre pour la période de 2021-2025, et 22 % pour la période de 2026-2030;
2. Les données du [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) concernant les postes vacants par région au Québec pour la période de 2021-2025 nous permettent de définir les besoins de main-d'œuvre par région;
3. En appliquant le pourcentage de l'immigration prévue pour combler les besoins de main-d'œuvre au nombre absolu des postes vacants, il est possible de déterminer le nombre absolu d'immigrants nécessaire par région pour combler le besoin de main-d'œuvre selon la part relative déterminé par Emploi Québec;
4. En comparant la moyenne annuelle du nombre d'immigrant par région entre [2015 et 2019](#) au nombre absolu d'immigrants nécessaire pour pourvoir les postes vacants par région (point 3), il est possible d'estimer le surplus ou déficit prévisible de main-d'œuvre issue de la régionalisation de l'immigration.²⁶

Exemple de la région de la Montérégie pour la période de 2021-2025 :

- Selon les prévisions, le nombre de postes à pourvoir en Montérégie en 2021-2025 s'élève à 190 200. De ce nombre, il est prévu que 19 % des postes soient pourvus par l'immigration;
- $19\% \text{ de } 190\,200 = 36\,138$ pour la période de 5 ans. Ce chiffre divisé en 5 années correspond à une moyenne annuelle de 7 227;
- La Montérégie aura besoin d'au moins 7 227 immigrants pour pourvoir 19 % des postes vacants prévus par Emploi Québec. Toutefois, le nombre moyen d'immigrants s'étant établis en Montérégie au cours des dernières années s'établit à 2 382;
- En soustrayant le nombre moyen d'immigrants qui se sont installés par année en Montérégie au cours des dernières années (2 382) aux nombre de postes vacants à combler (7 227), il est possible d'estimer un déficit annuel de 4 845 ainsi qu'un déficit prévisible pour la période de 2021-2025 de 24 225 immigrants.

²⁶ Les données des années 2020 et 2021 n'ont pas été prises en compte pour référence, puisqu'elles ne représentent pas la réalité de l'immigration du Québec alors que le nombre a considérablement diminué en raison de la pandémie.

À propos de la FCEI

La FCEI est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente exclusivement les intérêts de 97 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, dont 21 000 au Québec. La FCEI a une capacité de recherche sans égal parce qu'elle est en mesure de recueillir auprès de ses membres des renseignements concrets et opportuns au sujet d'enjeux commerciaux qui ont une incidence sur leurs activités quotidiennes et leurs résultats. Elle est, à ce titre, une excellente source de données à jour dont les gouvernements devraient tenir compte quand ils élaborent des politiques qui ont des répercussions sur les PME canadiennes.

Visitez fcei.ca pour en savoir plus.

À propos de l'auteur



Francis Bérubé
Directeur des affaires
provinciales, Québec

Francis Bérubé est directeur des affaires provinciales pour le Québec à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Depuis son arrivée à la FCEI, il a notamment travaillé sur plusieurs rapports de recherche sur les enjeux touchants les PME.

Il est titulaire d'un baccalauréat en économie et politique de l'Université de Montréal, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en affaires publiques et représentation des intérêts de l'Université Laval et d'une maîtrise avec spécialisation en communication publique et politique de Sciences Po Bordeaux (Parcours APRI).

